

# **Orientations stratégiques IT**

## **2023 – 2027**

**Approuvées par le Rectorat le 20 mars 2023**

---

## Introduction

Les orientations stratégiques IT ont pour but de fixer les objectifs et les principes de fonctionnement de la Direction IT (DIT) pour la période 2023 à 2027. Elles décrivent la mission et les ambitions de la DIT, les axes stratégiques qui mobiliseront ses ressources humaines et financières, ainsi que les valeurs partagées par ses collaboratrices et collaborateurs.

Les orientations IT ont un ancrage fort dans la [Stratégie 2030 de l'Université](#), notamment à travers les axes stratégiques exposés à la page suivante.

## La mission IT

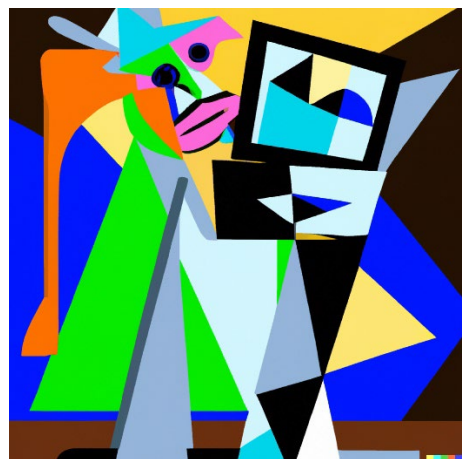
La Direction des services IT (DIT) contribue au succès de l'Université en offrant des services informatiques fiables, performants, efficaces économiquement et sûrs. Elle améliore et étoffe continuellement ses prestations en étant à l'écoute des membres de la communauté universitaire.

## Les ambitions de la DIT

Les ambitions de la DIT décrivent les objectifs visés dans l'analyse, l'élaboration et l'exploitation des prestations informatiques mises à disposition de la communauté universitaire.

1. Renforcer la confiance des utilisatrices et utilisateurs dans les services informatiques offerts et dans le personnel de la DIT ;
2. Assurer une adéquation entre les prestations fournies et les besoins de la communauté universitaire ;
3. Garantir la sécurité, la disponibilité et la performance des services IT.

Ces buts sont poursuivis grâce à une enveloppe financière donnée et selon des principes de gouvernance transparents.



1

---

<sup>1</sup> Image générée d'après le texte « *a picture illustrating the notion of ambition in the information technology domain, using*

*the cubism art movement* » par le programme d'Intelligence Artificielle DALL-E

## Les axes stratégiques de la période 2023 - 2027

Les axes stratégiques IT sont associés à une des 12 lignes directrices stratégiques définies dans la [Stratégie 2030 de l'Université](#).

### Ligne directrice stratégique *Gouvernance et assurance qualité*

- Assurer la performance du système d'information et la qualité des données sous gestion.
- Mettre en œuvre la politique de sécurité de l'information, en particulier la gestion des risques et la sensibilisation des utilisatrices et utilisateurs.
- Gérer et contrôler le périmètre informatique actuel de manière à assurer l'adéquation entre les moyens financiers et humains à disposition et les ambitions (besoins métier, demandes d'évolutions et développements technologiques).
- Développer les compétences du personnel afin de répondre aux nouveaux défis technologiques et adapter l'organisation si nécessaire.

### Ligne directrice stratégique *Durabilité*

- Améliorer l'efficacité énergétique des équipements IT et des infrastructures des centres de données, notamment au niveau de la gestion du refroidissement.

### Ligne directrice stratégique *Infrastructures et Core facilities*

- Optimiser le dimensionnement et l'utilisation des infrastructures IT, y compris celles d'IT Scientifique.

### Ligne directrice stratégique *Recherche et Innovation*

- Soutenir, dans la mesure des moyens disponibles, l'Open Science, en particulier la gestion des données de recherche selon les principes FAIR<sup>2</sup>.

### Ligne directrice stratégique *Enseignement*

- Soutenir, dans la mesure des moyens disponibles, le développement du numérique dans l'enseignement, en étroite collaboration avec le nouveau service de didactique universitaire et de compétences numériques.

---

<sup>2</sup> Les données FAIR doivent être *Findable, Accessible, Interoperable and Reusable*.

## Principes de fonctionnement de la DIT

Cette section, en aucun cas exhaustive, décrit les principes de fonctionnement ayant une importance particulière pour la période 2023 à 2024.

Les projets stratégiques prévus dans la période 2023 à 2027 tels que l'extension de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU), le regroupement de la formation à l'enseignement et la construction de la tour Henri mobiliseront d'importantes ressources financières et humaines de la DIT. La poursuite de ces initiatives nécessitera un arbitrage constant entre d'une part les exigences de l'exploitation des services de la DIT et d'autre part les allocations ponctuelles de ressources à ces projets.

Le renforcement du *Project Management Office* (PMO) de la DIT grâce à des réallocations de postes vise à améliorer la conduite de projets informatiques dont la complexité augmente fortement. Cet effort a pour but de faciliter la communication avec les bénéficiaires, de fluidifier la coordination entre les équipes et de favoriser des cycles courts de développement. Le rôle de chef-fe de projet peut être combiné à celui d'analyste métier si cela est jugé opportun. Le PMO est en outre en charge de diffuser et de promouvoir la méthodologie de gestion de projet *agile*.

Les développements dans le domaine de l'Intelligence Artificielle (IA) sont suivis avec attention par la DIT. Les solutions et produits informatiques ainsi que les algorithmes mis en œuvre qui utilisent l'IA sont systématiquement évalués au niveau technologique (performance, efficacité économique, etc.) mais aussi, dans la mesure du possible, par rapport aux éventuelles conséquences négatives sur la société, notamment l'introduction de biais dans les prédictions ou les résultats des programmes.

Lors d'un achat ou d'un remplacement de logiciel, le service de type « cloud » correspondant est systématiquement analysé. La décision d'acquisition se base sur les critères des fonctionnalités offertes, de la complexité de l'administration, de l'efficacité économique, de la sécurité informatique et de la conformité au cadre juridique, en particulier au niveau de la protection des données. Une approche analogue est appliquée lors de l'achat d'infrastructure de stockage ou de calcul.

## Les valeurs de la DIT

Les valeurs d'une organisation, qui contribuent à l'établissement d'une culture propre, doivent s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi les valeurs définies dans le cadre des orientations stratégiques IT pour la période 2018 à 2022 sont reprises ici.

Les valeurs primordiales de la DIT sont :

- **l'empathie**, exprimée par une attention particulière et individualisée envers les utilisatrices et les utilisateurs et les collègues ;
- **l'appropriation** au sens positif du terme (« ownership »), autant au niveau individuel (assumer pleinement ses choix et ses actions) qu'en groupe (s'approprier collectivement les succès et les échecs de chaque membre de l'équipe). Il s'agit aussi de valoriser les succès et de ne pas stigmatiser les échecs, dans une optique d'amélioration continue. La mise en pratique de cette valeur offre un terrain fertile à la prise d'initiative ;
- **la transparence**, favorisant le partage libre de l'information, avec simplicité et honnêteté, afin de créer la confiance réciproque ;
- **le respect** entre collègues et envers les bénéficiaires de prestations.

Ces valeurs guident nos actions et nos décisions à tous les échelons hiérarchiques. Elles sont vécues quotidiennement et partagées par les collaboratrices et les collaborateurs de la DIT, non seulement dans les interactions entre les personnes au sein de la Direction, mais aussi dans les échanges avec nos interlocutrices et interlocuteurs à l'Université et hors de notre Institution.

Les procédures de recrutement et d'évaluations annuelles tiennent compte des valeurs primordiales de la DIT ci-dessus.

